

ÉCOLE DOCTORALE 280**Numéro National de la Thèse (NNT)** (à remplir par la bibliothèque) : **NNT : 2025PA01H218****COTUTELLE** Oui/Non**ÉTABLISSEMENT de COTUTELLE INTERNATIONALE :**

À remplir en MAJUSCULES par le/la doctorant(e)

1. Auteur :

NOM DE NAISSANCE Gouget

PRÉNOM(S) Marion, Justine

NOM D'USAGE

NOM FIGURANT SUR LA PUBLICATION, si différent des deux précédents

DATE DE NAISSANCE (Format JJMMAAAA) 17/12/1990

NATIONALITÉ Française

2. Adresse :

N° et RUE 12 rue d'Enfer

CODE POSTAL 37530

PAYS France

VILLE Limeray

ADRESSE ÉLECTRONIQUE marion.gouget@hotmail.fr

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE 0601381073

3. Date de soutenance : JOUR (JJ) 08 MOIS (MM) 11 ANNÉE (AAAA) 2025

4. Directeur de thèse :

SPECIALITÉ Histoire de la philosophie moderne

NOM Charrak

PRÉNOM(S) André

CODIRECTEUR

SPECIALITÉ

NOM

PRÉNOM(S)

¹ Les informations demandées sur ce formulaire sont destinées, à l'exception de l'adresse, à la constitution du catalogue collectif du Sudoc et la création de l'autorité auteur dans IdRef. Le Sudoc a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL (arrêté du 10 septembre 1991 ; publié au Journal Officiel du 1^{er} octobre 1991).

Le droit d'accès et de rectification prévu par la loi n° 78 – 17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ne concerne que les informations de la première page de ce formulaire. Il peut s'exercer auprès de : Agence bibliographique de l'enseignement supérieur par voie postale – BP 84308 / 34193 MONTPELLIER CEDEX 5 ou sur <https://www.theses.fr/>

5. Membres du jury :

ROLE	Professeur émérite
NOM	De Buzon
PRÉNOM(S)	Frédéric

ROLE	Chargée de
NOM	recherche hors
PRÉNOM(S)	classe
	Chottin
	Marion

ROLE	Maître de
NOM	conférence
PRÉNOM(S)	Guerpillon
	Louis

ROLE	Professeur
NOM	émérite
PRÉNOM(S)	Moreau
	Pierre-François

ROLE	
NOM	
PRÉNOM(S)	

6. Type de doctorat :

Discipline : Philosophie

7. Indications bibliographiques :

Nombre de volumes/fichiers : 1

Nombre total de pages : 418

Aucun texte manuscrit n'est admis. Dactylographier ou coller le texte dans les zones prévues.

Titre de la thèse en français (obligatoire) : Transcrire en toutes lettres les symboles spéciaux

Condillac et les métaphysiciens : idées, connaissance, nature

Titre de la thèse en anglais (obligatoire) : Transcrire en toutes lettres les symboles spéciaux

Condillac and the metaphysicians : ideas, knowledge, nature

Résumé de la thèse en français (obligatoire)

Chaque cadre doit contenir un résumé de 4000 caractères maximum, espaces compris. En cas de dépassement, la coupure sera automatique.

On dépeint bien souvent la théorie condillacienne de la connaissance sous les traits d'un sensualisme qui doit signaler toute la distance qui la sépare des théories dites rationalistes du XVII^e siècle. Et en effet, dès l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines*, Condillac prétend produire une redéfinition de la métaphysique contre les auteurs de cette tradition qu'il appelle les *cartésiens* ou les *métaphysiciens*. À rebours des systèmes abstraits qui prétendent atteindre la nature profonde des êtres, la connaissance de Dieu et des substances, la science première ne peut selon lui consister qu'en une étude de l'esprit humain. Or, loin de n'entretenir qu'un rapport critique aux métaphysiciens, il nous est apparu que l'abbé élaborait sa théorie à travers une lecture et un dialogue constants avec leurs ouvrages de telle sorte que cette opposition et cette continuité avec le rationalisme nourrit la configuration particulière de l'empirisme condillacien. Nous avons ainsi cherché à rendre compte de la manière dont Condillac lit ce corpus et dont il en réusine en quelque sorte les outils conceptuels en terrain empiriste afin non seulement de conférer un nouvel éclairage à la spécificité de la proposition condillacienne, mais également de réinterroger l'opposition entre l'empirisme des Lumières et le rationalisme des cartésiens.

Cette perspective nous a conduit à nous intéresser plus particulièrement à trois grands axes de l'œuvre de Condillac. À partir de l'étude de l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* d'abord, nous nous sommes efforcé de rendre compte de la manière dont la théorie des idées et de la connaissance condillacienne se construit au moyen d'un vocabulaire, de concepts mais aussi de débats qui sont ceux des cartésiens. Outre la question du statut des idées et de la connaissance, nous nous sommes attaché à prendre en charge ce qui constitue selon nous une évolution aussi bien de la pensée de Condillac que de son rapport aux métaphysiciens, à savoir la constitution d'un concept de nature occupant une place toujours plus centrale au sein du système de l'abbé. L'usage que l'empiriste fait de cette notion, en tant qu'elle repose sur une reprise du dispositif théorique de l'institution de la nature, doit en effet nous conduire à interroger le rapport et l'évolution du rapport que l'entreprise condillacienne entretient avec la métaphysique obscure qu'elle doit pourtant combattre.

Résumé de la thèse en anglais (obligatoire)

Chaque cadre doit contenir un résumé de 4000 caractères maximum, espaces compris. En cas de dépassement, la coupure sera automatique.

Condillac's theory of knowledge is often portrayed as a form of sensualism that highlights its distance from the so-called rationalist theories of the 17th century. Indeed, as early as the *Essay on the Origin of Human Knowledge*, Condillac aims to redefine metaphysics in opposition to the authors of that tradition, whom he calls the Cartesians or the metaphysicians. Contrary to abstract systems that claim to reach the deep nature of beings, the knowledge of God, and of substances, metaphysics, according to him, can consist only in a study of the human mind. However, far from maintaining a purely critical stance toward the metaphysicians, it appears that Condillac developed his theory through a constant reading and dialogue with their works, such that this relation with rationalism shapes the unique configuration of the abbot's empiricism. We thus sought to understand how Condillac reads this corpus and how he reworks its conceptual tools within an empiricist framework not only to shed new light on the specificity of Condillac's philosophical proposition but also to reconsider the opposition between Enlightenment empiricism and Cartesian rationalism.

This perspective led us to focus more specifically on three major dimensions of the abbot's work. Beginning with a study of the *Essay on the Origin of Human Knowledge*, we aimed to show how Condillac's theory of ideas and knowledge is built using the vocabulary, concepts, and debates characteristic of the Cartesians. Beyond the question of the status of ideas and knowledge, we also examined what we see as a development in both Condillac's thinking and his relationship with the metaphysicians—namely, the construction of a concept of nature that takes on an increasingly central role within the abbot's system. The empiricist's use of this notion, based on a reworking of the theoretical device of the institution of nature, should indeed lead us to question both the nature of Condillac's relationship to obscure metaphysics and the evolution of that relationship, even as his project aims to overcome it.

Proposition de mots-clés en français (destinés à définir précisément le sujet de la thèse) :

- | | |
|----------------|----------------|
| 1 Condillac | 5 Empirisme |
| 2 Malebranche | 6 Rationalisme |
| 3 Descartes | 7 |
| 4 Métaphysique | 8 |

Proposition de mots-clés en anglais (destinés à définir précisément le sujet de la thèse) :

- | | |
|---------------|---------------|
| 1 Condillac | 5 Empiricism |
| 2 Malebranche | 6 Rationalism |
| 3 Descartes | 7 |
| 4 Metaphysics | 8 |

AUTORISATION DE DIFFUSION DE LA THESE (à remplir par le/la doctorant(e)) :

Je certifie que :

- ☒ Je suis l'auteur de la thèse susmentionnée
- ☒ Je dispose de tous les droits sur les documents figurant dans mon travail et qu'elle est diffusable dans le respect des droits à l'image, droits d'auteurs et droits voisins ;

SI JE DEPOSE UNE VERSION DE DIFFUSION DE LA THESE, je certifie que celle-ci correspond à :

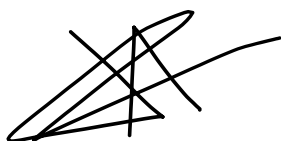
- ☒ La version complète de ma thèse
- ☐ La version incomplète de ma thèse après retrait des œuvres² protégées par les droits d'auteur

En tant qu'auteur ou autrice

- ☒ OUI, j'autorise l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne à diffuser ma thèse en accès libre et en texte intégral sur Internet dans sa version de diffusion.^{3 4}
- ☒ Immédiatement après la soutenance
- ☐ Après un embargo⁵, prenant fin à la date du / /
- ☐ NON, je n'autorise pas l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne à diffuser ma thèse en accès libre sur Internet. Elle sera consultable uniquement en accès restreint sur authentification par les membres de la communauté universitaire française, conformément aux dispositions de l'[article 25 de l'arrêté de 2016](#) (mis à jour le 26 août 2022).

DATE ET SIGNATURE DE L'AUTEUR

02/09/2025



² Il est possible de transmettre une autre version de la thèse avec retrait des œuvres protégées pour une diffusion sur Internet. La version complète de la thèse reste consultable en accès restreint, uniquement au sein de la communauté universitaire française.

³ La thèse déposée sous forme électronique est archivée de façon pérenne sur les serveurs du Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur. Elle peut comprendre une seconde version, dite de diffusion. S'il n'y a pas eu de retraits d'œuvres, la version d'archivage devient la version de diffusion.

⁴ La diffusion de la thèse sur Internet se fait par le biais d'outils institutionnels : Theses.fr, HAL Thèses (serveur HAL thèses et HDR), HAL Science (archive ouverte nationale).

⁵ L'embargo est une période pendant laquelle la thèse est consultable en accès restreint, au sein de la communauté universitaire française. A la fin de l'embargo, elle passe en accès ouvert, soit accessible sur Internet.

À remplir par l'école doctorale

SERVICE DES THÈSES de

de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

CORRECTIONS :

- ☐ Pas de corrections de fond demandées par le jury
- ☐ Corrections de fond⁶ demandées par le jury dans le délai de 3 mois après la soutenance
- ☐ Corrections de forme⁷ pour une version de diffusion différente de la version d'archivage

CONFIDENTIALITÉ PRONONCÉE PAR LE PRÉSIDENT DE L'ÉTABLISSEMENT⁸

- ☐ NON
- ☐ OUI : thèse confidentielle

Objet de la confidentialité

Jusque (préciser obligatoirement la date de fin de confidentialité) : ... /.../....

APRÈS VÉRIFICATION, DATE et CACHET DU SERVICE DE DOCTORAT

⁶ Les corrections de fond concernent tout remaniement du contenu de la thèse. Elles doivent être demandées par le jury par écrit sur le PV de soutenance et fait l'objet d'une attestation de corrections effectuées (article 24 de l'arrêté du 25 mai 2016).

⁷ Les corrections de forme concernent les corrections cosmétiques ne modifiant aucunement le contenu de la thèse (coquilles, faute d'orthographe, mise en page).

⁸ La confidentialité est demandée par les membres du jury avant la soutenance, celle-ci devant se dérouler à huis-clos. Le président du jury prononce la confidentialité lors de la soutenance pour des motifs liés à la protection économique, la sécurité civile ou militaire ou les secrets statistiques (voir guide du doctorat dans le cadre du dépôt électronique des thèses).